

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 2 février 2023

DÉLIBÉRATION N° 001/2023	DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L-2122-22 DU CGCT
---------------------------------	---

L'an deux mille vingt-trois,

Le deux février à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeais, maire, suivant la convocation faite le 27 janvier 2023.

Etaient présents :

Mme Bourgeais, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, Mme Fond, M. Gaglione, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Jehan, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, M. Le Breton, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

Mme Paquereau (pouvoir à M. Gellusseau), Mme Métayer (pouvoir à Mme Guiu), M. Borot (pouvoir à M. Quéraud), Mme Gallais (pouvoir à M. Faës), M. Marion (pouvoir à M. Le Breton)

Absents non excusés :

M. Mabon, M. Le Forestier, Mme Bennani, Mme Lelion, M. Vince, conseillers municipaux

Fabienne Deletang a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

OBJET : DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L-2122-22 DU CGCT :

Mme Agnès Bourgeais donne lecture de l'exposé suivant :

Par délibération en date du 24 février 2022, le conseil municipal a délégué ses attributions au maire et à ses adjoints dans 27 domaines prévus par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Aux termes de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, les décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil municipal portant sur les mêmes objets. En outre le maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

C'est dans ces conditions qu'il vous est rendu compte ci-après des décisions intervenues depuis le dernier conseil et notamment des marchés passés et de leurs avenants.

Le conseil municipal,

Vu les articles L 2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°23_2022 du 24 février 2022,

Après en avoir délibéré,

- prend acte des décisions prises par Mme la Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales mentionnées dans l'annexe ci-après.

La maire,
Agnès Bourgeais



Conseil Municipal du 2 février 2023

Informations : Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire vous transmet les informations suivantes :

Alinéa 4- Délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget :

N° marché (signature du marché valant décision dès le 1er €)	Opérations	Lot numéro et intitulé	Titulaire	Objet	Montant € HT	Date Préfecture	Date de notification
2204901	Confection de panier gourmand et service à table de la guinguette de Noël de Rezé à destination des seniors rezéens de 70 ans et plus	lot 1 : confection et livraison sur site de paniers gourmands à destination des seniors rezéens de 70 ans et plus et des ballotins de chocolats pour les résidents des EHPAD	ESAT DU LANDAS	Attribution	maxi 30 000 €HT / an	non	17/11/2022
2204902	Confection de panier gourmand et service à table de la guinguette de Noël de Rezé à destination des seniors rezéens de 70 ans et plus	lot 2 : service à table et distribution des paniers	OSER FORÊT VIVANTE	Attribution	maxi 5 000 €HT / an	non	17/11/2022
2105709	Fourniture et/ou installation de matériels et buts sportifs avec filets en intérieur et en extérieur - 2021-	Marché subséquent 9	SPORT France	Attribution	3 456,10 €	non	09/12/2022

	2023 - Plateau d'évolution Ragon						
2105709	Fourniture et/ou installation de matériels et buts sportifs avec filets en intérieur et en extérieur - 2021-2023 - Abri de touche rugby stade de la Robinière	Marché subséquent 10	SPORT NATURE	Attribution	14 615,00 €	non	12/12/2022
2200301	Mission de contrôle technique Bâtiment pour les travaux de la ville de Rezé - crèche Enfantine bleue : travaux salle de repas + meuble à langer	Marché subséquent 03	QUALICONSULT	Attribution	1 050,00 €	non	07/12/2022
2200201	Mission de contrôle technique Bâtiment pour les travaux de la ville de Rezé - crèche Enfantine bleue : travaux salle de repas + meuble à langer	Marché subséquent 02	QUALICONSULT	Attribution	600,00 €	non	07/12/2022
2101912 - AVT 8	Extension et Restruction école S. Veil	lot 12 : Chauffage-Ventilation-Plomberie	EL2D	Avenant 8 augmentation	1 293,31 €	14/12/2022	15/12/2022
2202008 - AVT 2	Marché de travaux pour la mise en accessibilité handicapée des bâtiments communaux 2022	lot 8 : revêtements de sols - Faïence	ASC	Avenant 2 augmentation	1 618,47 €	14/12/2022	14/12/2022
2202609 - AVT 1	Marché de travaux pour la mise en accessibilité handicapée des bâtiments communaux 2022 relance du lot 9 suite à Infructueux	lot 9 : peinture - Nettoyage	SARL MICHEL PROU	Avenant 1 augmentation	1 200,20 €	14/12/2022	22/12/2022
2204701	Mise en page du magazine municipal	lot unique	SCOOP COMMUNICATION	Attribution	maxi 30 000 €HT / an	non	16/12/2022
2206201	Plateforme de sécurité de la ville de Rezé	lot unique	DME 44	Attribution	136 944,50 €	non	16/12/2022
2206001	Evolution et maintenance des câblages électriques et informatiques	lot unique	S3A	Attribution	maxi 250 000 €HT / an	21/12/2022	21/12/2022
2205101	Réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments de la ville de Rezé ciblés par	lot 1 : "Ouest"	ENERGIO	Attribution	maxi 87 000 €HT / an	21/12/2022	21/12/2022

	le dispositif éco énergie tertiaire						
2205102	Réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments de la ville de Rezé ciblés par le dispositif éco énergie tertiaire	lot 2 : "Centre"	TRIBU ENERGIE	Attribution	maxi 94 320 €HT / an	21/12/2022	21/12/2022
2205103	Réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments de la ville de Rezé ciblés par le dispositif éco énergie tertiaire	lot 3 : "Est"	AUNEA INGENIERIE	Attribution	maxi 72 000 €HT / an	21/12/2022	21/12/2022
2205104	Réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments de la ville de Rezé ciblés par le dispositif éco énergie tertiaire	lot 4 : "Spécifiques"	ENERGIO	Attribution	maxi 56 680 €HT / an	21/12/2022	21/12/2022
2205901	Programme de réforme des aires de jeux 2022	lot 1 : fourniture et pose de jeux	PROLUDIC	Attribution	87 833,22 €	non	21/12/2022
2205902	Programme de réforme des aires de jeux 2022	lot 2 : clôtures et portillons	ID VERDE	Attribution	22 728,15 €	non	21/12/2022
2200702 - AVT 2	Marché de travaux pour la mise en accessibilité handicapée du groupe scolaire Salengro - 2021	lot 2 : gros œuvre	FL CONSTRUCTION	Avenant 2 augmentation	662,90 €	15/12/2022	15/12/2022
2200702 - AVT 2	Marché de travaux pour la mise en accessibilité handicapée du groupe scolaire Salengro - 2021	lot 5 : cloisons sèches - faux plafonds	SOGEA ATLANTIQUE	Avenant 2 augmentation	4 280,55 €	15/12/2022	15/12/2022
2205701	Accord cadre à bon de commande de prestations de conseil juridique et représentation en justice - 2023-2026	lot 1 : prestation de conseil juridique et de représentation en justice en matière de droit privé	SELARL MRV AVOCATS	Attribution	maxi 30 000 €HT / an	non	22/12/2022
2205702	Accord cadre à bon de commande de prestations de conseil juridique et représentation en justice - 2023-2026	lot 2 : prestation de conseil juridique et de représentation en justice en matière de droit de l'urbanisme, droit de l'environnement et de la domanialité publique	PARTHEMA AVOCATS	Attribution	maxi 30 000 €HT / an	non	22/12/2022

2205702	Accord cadre à bon de commande de prestations de conseil juridique et représentation en justice - 2023-2026	lot 3 : prestation de conseil juridique et de représentation en justice en matière de droit public	SELARL CVS	Attribution	maxi 30 000 €HT / an	non	27/12/2022
2202604	Marché de travaux pour la mise en accessibilité handicapée des bâtiments communaux 2022 - relance du lot 2	lot 2 : gros œuvre - démolition - désamiantage	FL CONSTRUCTION	Attribution	47 615,12 €	03/01/2023	03/01/2023
2200602 - AVT 2	Rénovation des façades du Château de La Classerie Relance lot 2 suite à infructueux	lot 2 : zinguerie	BLONDY COUVERTURE	Avenant 1 augmentation	6 654,18 €	non	05/01/2023
2100703 - AVT 9	Extension du restaurant scolaire et rénovation des façades de l'école élémentaire Chêne Creux	lot 3 : gros œuvre	EGDC	Avenant 9 diminution	-9 875,98 €	06/01/2023	06/01/2023
2100704 - AVT 3	Extension du restaurant scolaire et rénovation des façades de l'école élémentaire Chêne Creux	lot 4 : charpente ossature bois bardage	DOUILLARD	Avenant 3 augmentation	447,30 €	22/12/2022	22/12/2022
2100714 - AVT 2	Extension du restaurant scolaire et rénovation des façades de l'école élémentaire Chêne Creux	lot 14 : CVC plomberie sanitaire	LA REGIONALE	Avenant 2 diminution	-2 180,24 €	22/12/2022	23/12/2022
2300201	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'études préalables et de programmation pour la construction d'un groupe scolaire et d'un équipement sportif à la ZAC des Isles	lot unique	Co-S	Attribution	122 050,00 €	non	16/01/2023

Alinéa 5 - Décision de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :

Ville locataire					
LIEU	Propriétaire	DESTINATION	TYPE CONVENTION	DUREE	LOYER/CHARGES
ZAC de la Brosse Parcelles BT 513, 515, 517 Portion des parcelles BT 202-203-204-205-206-530-531-534-621	Loire Océan Développement	Aire d'accueil temporaire des MENS	Convention d'occupation précaire	Du 18/02/2023 au 31/12/2023	gracieux

Jardins familiaux :

- Madame Emilie Gérard, parcelle A-3, jardins Hamon
- Monsieur Soufyane Khefif, parcelle 5, jardins Hamon
- Madame Samira Zemouche, parcelle 6, jardins Hamon
- Monsieur Thierry Luong, parcelle 3, jardins Jaguère

Alinéa 6 - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes :

Indemnités de sinistre :

Société	Référence sinistre	Remboursement
SMACL	DAB 2022-06 - REZE REF OP 2022046749B	1 843,45 €
SMACL	2021-10 SINISTRE DU 06/07/2021	589,23 €
SMACL	Relevé BDF du 28/10/2022	294,95 €

Alinéa 11 – Délégation pour fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts :

De décembre 2022 à février 2023 :

Intervenants	N° dossier	Date	Montant
CVS	134847	19/12/2022	600,00 €
Parthema	21D000996	26/01/2023	336,00 €